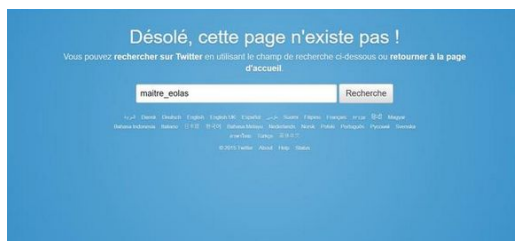




Maître Eolas. Condamné, l'avocat-blogueur ferme son compte Twitter

AFP



(Capture d'écran Twitter)

L'avocat-blogueur Maître Eolas a fermé son compte Twitter après sa condamnation, ce mardi, à Nanterre, à 2.000 € d'amende avec sursis et 5.000 € de dommages et intérêts pour "injure" et "diffamation" **envers l'Institut pour la justice** (IPJ), association qui prône le durcissement de la politique pénale. Absent à la lecture du délibéré, il l'était aussi sur Twitter, où il a fermé son compte dans la foulée.

En novembre 2011, le célèbre blogueur avait mis en cause sur Twitter la sincérité d'une pétition de l'IPJ contre le laxisme judiciaire, qui avait recueilli 1,7 million de signatures, en raillant un "compteur bidon". Il s'en était pris aussi à l'IPJ, en tweetant notamment : "Je me torcherais bien avec l'Institut pour la justice si je n'avais pas peur de salir mon caca" (sic).